

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 35 (1901)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1^{er} Avril 1901.

Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.

Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

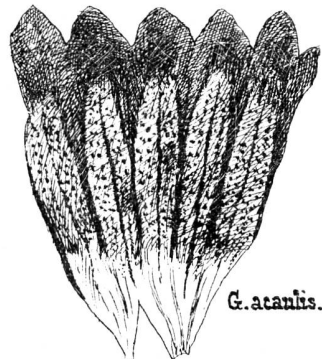
GENTIANA ACAULIS, L., ET GENTIANA EXCISA, Presl.

SUITE ET FIN

Ses descriptions que nous avons faites montrent déjà que les deux plantes qui, à première vue, paraissent assez semblables, sont en réalité fort différentes. En effet, il suffit de les avoir comparées attentivement l'une à l'autre pour ne plus les confondre. Reprenons d'une façon plus détaillée leurs caractères différentiels:

Tige: Celle du *G. acaulis* dépasse rarement 4 centimètres avant l'anthèse, tandis que celle de *G. excisa* est notablement plus longue et atteint en général 5 m. Après la floraison, les tiges s'allongent, en particulier celle de *G. excisa*, et la différence devient alors beaucoup plus marquée.

Feuilles: Leur forme et leur consistance sont un des caractères distinctifs les plus saillants: les feuilles de *G. acaulis* sont coriaces et étroites, les plus larges atteignant 9 m/m., elliptiques lancéolées aiguës, même acuminées et d'un vert foncé. Celles de *G. excisa* sont beaucoup plus molles et plus larges, 15-20 m/m., presque obtuses et d'un vert moins sombre.



G. acaulis.

Corolle montrant les points.



G. excisa.

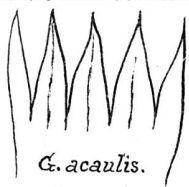
Corolle montrant les points.



Calice



Feuille.



G. acaulis.

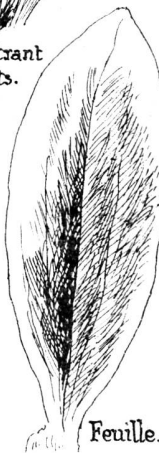


G. excisa.

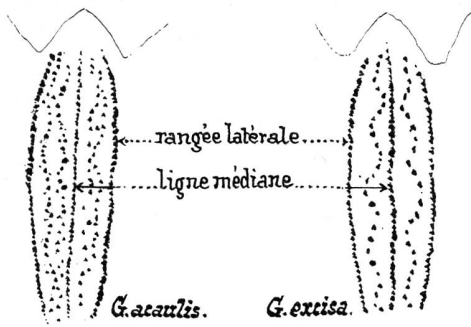
Corolle: La gorge de la corolle de *G. excisa* contient un tissu chlorophyllien qui forme un anneau vert au haut du tube. Ce caractère manque à *G. acaulis*. La disposition des points, du haut en bas de la corolle,



Calice.



Feuille.



diffère aussi chez les deux plantes : dans le *G. acaulis* il y a une rangée médiane et deux latérales ; entre la médiane et les latérales s'intercalent un certain nombre de points irrégulièrement disposés, en formant très vaguement deux rangées. Dans le *G. excisa*, entre la rangée médiane et la latérale s'en trouve une troisième, ondulée, mais bien marquée, comme il est facile de le constater dans les figures ci-contre.

Ce dernier caractère n'a d'ailleurs pas l'importance de ceux tirés de la tige, des feuilles et de la coloration verte de la corolle.

Nous ne pouvons toutefois pas trancher la question avant d'avoir étudié l'habitat des deux plantes. Toutes deux se trouvent dans les pâturages alpins et jurassiques, toujours à une altitude assez élevée et ne descendent pas dans la plaine. Elles sont les hôtes des montagnes du Jura, mais leurs stations sont nettement délimitées. Le *G. acaulis* habite les hautes sommités et nous l'avons rencontré à Chasseral et sur le Chasseron. Le *G. excisa* monte moins haut : nous l'avons en effet trouvé dans les localités suivantes : Aiguilles de Baulmes, Chasseron, Creux-du-Van, Sa Tourne, la Charbonnière, Côte-de-Ran, Les Loges, Chaumont, Sommartel, Pouillerel, Châtelu, montagnes entre la Brévine et le Val-de-Travers, environs du Socle, etc.. Elle descend même jusqu'aux Geneveys-sur-Coffrane, à Engollon et dans un pré au bord de la route de Fenin à Neuchâtel. Dans aucune de ces stations elle ne se trouve avec sa congénère.

On pourrait se demander si l'étroitesse et la consistance coriace des feuilles du *G. acaulis* ne proviendraient pas du fait que celle-ci préfère les terrains arides et rocheux ; la différence entre les deux plantes s'expliquerait ainsi dans une certaine mesure. Mais nous avons la preuve du contraire : en effet, les marais situés à l'est du village de Signières sont couverts de nombreux individus de *G. acaulis* qui vivent en compagnie de la Primevère farineuse à fleurs roses. Ces gentianes sont descendues de Chasseral et prospèrent dans le marais ; rien ne les différencie de celles de la haute-montagne et le changement de terrain n'a amené aucune modification dans leur structure morphologique. Ce fait très important prouve d'une manière évidente la stabilité de forme du *G. acaulis*.

À l'examen microscopique, nous n'avons pas trouvé de caractères anatomiques suffisants pour autoriser la séparation spécifique des deux plantes, mais nous pouvons conclure toutefois que leurs caractères morphologiques externes, de même que leur habitat différent, permettent de considérer les *G. acaulis* L. et *G. excisa*, Vill., comme deux espèces distinctes plutôt que comme deux formes d'une même espèce.

Paul Dubois.

LES MOUVEMENTS DE ROCHERS ENTRE LE FURCIL ET LA CLUSETTE PRÈS DE NOIRAIGUE

Qui ne connaît ce rocher proéminent au pied duquel l'Areuse quitte la plaine marécageuse des Sagnes, près de Noiraigue, pour s'introduire dans les gorges si pittoresques qui finissent par lui livrer passage dans le lac de Neuchâtel. C'est en effet près de Noiraigue que finit le Val-de-Travers proprement dit et où commencent les Gorges de l'Areuse. Autant la plaine et les coteaux de Noiraigue, contournés par l'hémicirque des Roches-Blanches, paraissent gais et hospitaliers, autant

le passage des Gorges nous réserve des sites sauvages et retirés.

Après avoir contourné le promontoire du Mont, la rivière s'introduit entre le coteau aux formes arrondies de la Petite-Doux et le rocher de la Clusette qui s'élève par gradins de plus de 400 mètres au-dessus du niveau de la rivière. C'est au premier tiers environ que passe la seule route carrossable directe qui relie le Val-de-Travers au Vignoble. Le pied de ce rocher, appelé le Furcil, offre un coteau très raviné dans lequel sont ouvertes des exploitations de roches à ciment et à chaux hydraulique.

Ce n'est donc pas sans émotion que chacun a appris la nouvelle qu'un éboulement se préparait à la Clusette et que non seulement les voies de communication pourraient être interrompues, mais la possibilité d'une inondation d'une partie du Val-de-Travers était à craindre, au cas où l'Areuse viendrait à s'obstruer par la chute d'une grande masse de rocher. La nouvelle a fait le tour de la presse, agrémentée de prévisions plus ou moins pessimistes. C'était un désastre comme la Suisse n'en a guère vu depuis la chute du Rossberg et l'éboulement d'Elm qui, d'après certains journaux étrangers, menacerait l'industrielle contrée neuchâteloise. Nous croyons donc être agréable aux nombreux lecteurs

